



Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot de la présidente

Avec le printemps revient la période des assemblées générales dans nos habitudes communautaires. C'est en sorte une démocratie de proximité car l'assemblée des membres permet d'exiger des personnes élues de rendre des comptes à leurs commettants. Il n'est pas souhaitable que quelques personnes seulement gèrent un organisme. Il est nécessaire que les membres s'assurent du bon fonctionnement d'une organisation et de l'utilisation des sommes d'argent qui proviennent de leurs cotisations.

Les assemblées statutaires ont généralement un quorum. Il établit un nombre minimal de participants et participantes pour que la réunion soit valide. Il arrive que des organisations aient de la difficulté à l'atteindre pour diverses raisons. Est-ce un signe des temps, plusieurs groupes décident alors de faire disparaître de leurs règlements cette règle.

J'ai participé depuis le début de ma retraite, à six congrès de l'AREQ. À deux reprises, des congressistes ont proposé d'annuler la règle du quorum. Leur proposition n'a pas été retenue. Je pense que la décision prise était sage. Je ne peux imaginer que ce soit une petite poignée de personnes qui dirigent un organisme.

Bien sûr, les membres ont la responsabilité de participer. Mais il revient aussi aux personnes élues de faire tous les efforts pour encourager la participation. J'évalue que nous avons fait ce qu'il fallait. Nous avons obtenu une participation à notre assemblée du 25 avril bien au-delà du quorum requis. Par ailleurs aussi, les membres ont participé de façon active. Un débat sur un courrier des lecteurs dans le bulletin, des questions concernant les rapports des comités et les finances ont été soulevées et une proposition d'ajout au plan d'action a été votée.

Sommaire

| | |
|------------------------------|---|
| Mot de la présidente | 1 |
| Assemblée générale régionale | 2 |
| Rappels | 2 |
| Fondation Laure-Gaudreault | 3 |
| Décès | 3 |
| Activité socioculturelle | 4 |
| Info-assurances | 5 |
| AGS en photos | 6 |
| Pour votre info | 7 |

Il nous reste à poser un second geste citoyen pour notre association. Celui de participer à l'assemblée régionale de notre région, le 5 juin prochain.¹ La région nous offre plusieurs activités qui sont financées par nos cotisations. À nous de participer aussi à la détermination du programme pour l'année 2018-2019 et des sommes qui seront consacrées à sa réalisation.

Au plaisir de vous y retrouver.

Micheline Jourdain

¹ Voir les renseignements à ce sujet dans le présent bulletin.

Assemblée générale régionale



Assemblée
générale

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale régionale qui aura lieu le 5 juin prochain (ne pas tenir compte de la date mentionnée dans le Carnet) au Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs, 3600, rue Bossuet près du métro Cadillac.

Voir la convocation et les détails dans les *Échos de l'Île* de mai 2018, page 8.
Accueil et collation dès 8 h 30. Assemblée de 9 h 30 à 14 h 15.
Le coût du dîner, 20 \$, sera assumé par le régional et le secteur.

Inscription obligatoire et responsable avant le 22 mai (question de logistique), si vous voulez avoir droit au dîner, auprès de Jean-Pierre Ménard : 450 582-7170 ou menardj@videotron.ca

Rappels

Ce rappel s'adresse aux personnes déjà inscrites.

Fête des 5-10-15-20 ans de retraite

Nous soulignerons, le jeudi 17 mai prochain, les années de retraite des membres concernés. La fête aura lieu au LUX Gouverneur, 5500, rue Sherbrooke Est. L'accueil se fera à compter de 11 h 30 et le dîner à midi.

Pour consulter la liste des personnes fêtées, voir le bulletin d'avril. Vous avez toujours accès aux bulletins antérieurs du secteur en allant sur notre site internet au <http://aupiedducourant.areq.lacsq.org/>

Dîner du printemps

Pour ceux et celles qui ont déjà réservé le jeudi 24 mai, rendez-vous pour 11 h 45 à l'École des métiers de la RESTAURATION et du TOURISME de Montréal, 1822, boul. de Maisonneuve Ouest, Métro Guy-Concordia.

Au plaisir

Hélène Pelland 514 256-0129



Fondation Laure-Gaudreault

Que des bonnes nouvelles! Youpi!

Tout d'abord, à l'AGS, la Fondation, pour ne pas dire notre présidente Micheline, a recruté un nouveau membre. Le secteur est maintenant à 113 membres FLG sur 631 membres AREQ (près de 18%)... Je vous laisse juger. De plus, deux personnes ont offert des dons. Ça fait du bien à la messagère, mais surtout aux organismes qui ne cessent de gratter les fonds de tiroir.

Les demandes des trois organismes que le CS a soumis à la FLG ont été acceptées.

- PIMO, Promotion intervention en milieu ouvert, accompagne des personnes handicapées ou aînées avec limitations fonctionnelles multiples. La demande était de 1500 \$ et l'organisme a reçu 500 \$.
- REVDEC s'occupe des ados à risque de décrochage scolaire, des jeunes filles enceintes ou déjà mères qui n'ont pas terminé leur secondaire. La demande était de 750 \$ et la Fondation offre 455 \$.
- LA PETITE MAISON DES ENFANTS SOLEIL s'occupe des enfants à besoins dans trois écoles primaires et les besoins sont grands : repas, matériel éducatif, détresse affective, pauvreté etc... La demande était 500 \$ et la Fondation offre 455 \$.

Ces organismes font régulièrement des petits miracles. Ils apprécient énormément le support que notre Fondation leur offre.

Dans le cadre de la collecte de fonds 2018, le secteur offre de nouveau cette année un montant de 100 \$ réparti en 5 X 20 \$ de cartes cadeaux de la SAQ. Vous aurez l'occasion de faire votre don aux déjeuners de mai et juin. Il vous suffira d'acheter des billets à 2 \$ l'unité ou 3 pour 5 \$. Le tirage aura lieu au déjeuner de juin.

Soyons généreux! Je vous remercie à l'avance.

Hélène Gingras, helgin@sympatico.ca 514 352-8011

Décès

Nous avons appris récemment le décès de deux de nos membres. Celui de **Madame Géraldine Duguay** survenu le 25 décembre 2017 à l'âge de 79 ans ainsi que celui de **Madame Carole Vallée** le 7 décembre 2017 à l'âge de 64 ans. Elle avait pris sa retraite en 2016.

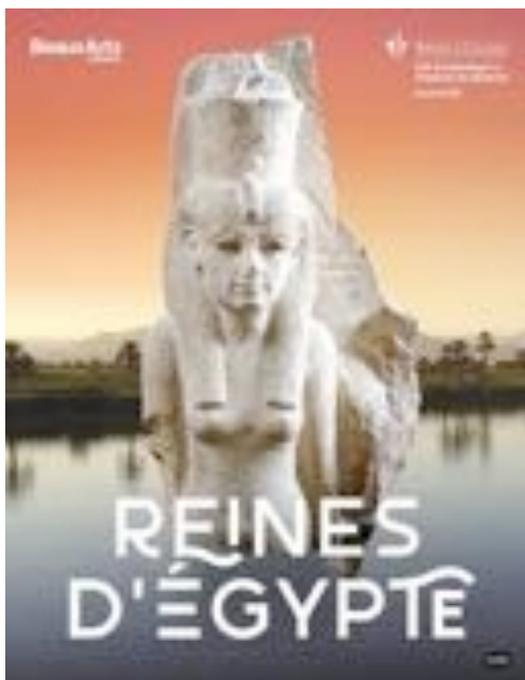
Nous offrons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Activité socioculturelle



Visite de l'exposition REINES D'ÉGYPTE au musée Pointe-à-Callière

C'est l'occasion de plonger dans l'univers de ces reines et de leur civilisation éternelle. Elles ont été des femmes fortes, puissantes et ont connu un destin exceptionnel. Une expérience multisensorielle et impressionnante sur l'une des civilisations les plus importantes et célèbres de l'Histoire.



Sur son trajet, le visiteur sera complètement enveloppé par l'ambiance du harem, véritable institution royale, ce lieu où la beauté est célébrée. Tout aussi impressionnants, des sarcophages peints et d'une beauté époustouflante font comprendre les pratiques rituelles funéraires et le rôle de cette nouvelle demeure pour l'éternité.

L'ensemble de cette exposition est habilement théâtralisé par la projection de vidéos ayant pour cadre l'Égypte antique pour produire ces scènes de la vie quotidienne dans le Nouvel Empire égyptien. Un mariage réussi entre la technologie numérique de notre siècle et une civilisation éternelle.*

Je vous attends en Égypte!

Date : Le jeudi 7 juin à 10 h 30

Coût : 15,50 \$

Durée : 1 h 30

Rendez-vous : 10 h 15 à l'intérieur du 350, Place Royale, musée Pointe-à-Callière

Métro : Place d'Armes

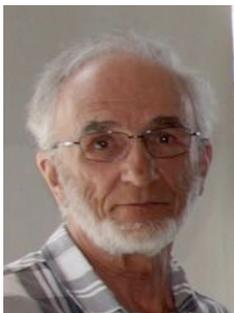
Dîner : 12 h 15 au Bistro L'Arrivage

Réservation : Payable au déjeuner du mercredi 16 mai.

Si vous ne pouvez être présents au déjeuner mais que vous désirez participer à cette activité, communiquez avec Louise Laporte : louise.devarennnes@sympatico.ca ou 450 667-8704.

Louise Laporte

*Références prises sur le web



Info-assurances

Information concernant la couverture des fournitures diabétiques à compter du 1^{er} avril 2018

Depuis quelques mois, de nouveaux systèmes de surveillance de glucose sont apparus sur le marché. Il s'agit des systèmes Flash de surveillance de glucose de type Freestyle Libre qui utilisent des capteurs plutôt que des bandelettes pour la prise de glycémie.

Nouveautés concernant le régime d'assurance maladie d'ASSUREQ

Depuis le 1^{er} avril 2018, le régime d'assurance maladie d'ASSUREQ (Santé et Santé Plus) prévoit le remboursement des fournitures diabétiques selon les modalités suivantes :



Remboursement d'un lecteur de glucose par personne assurée, selon les dispositions prévues au contrat (sous la garantie Glucomètre).



Remboursement de 26 capteurs par personne assurée, par période de 12 mois, soit un capteur tous les 14 jours selon les recommandations du fabricant (sous la garantie Médicaments admissibles et non couverts par le RGAM).



ATTENTION : il y a un processus d'autorisation préalable pour obtenir le remboursement du lecteur de glucose Freestyle Libre et de ses capteurs. Le médecin traitant devra remplir le formulaire d'autorisation approprié et, pour être admissible au remboursement, la personne doit être atteinte de diabète, être traitée à l'insuline et devoir mesurer sa glycémie plus de 4 fois par jour.

Où trouver le formulaire d'autorisation préalable pour les capteurs?

Le formulaire [Demande d'autorisation de paiement système Flash de surveillance du glucose](#) est disponible sur le site ACCÈS|assurés de SSQ au ssq.ca ou en communiquant avec le service à la clientèle de SSQ au 418 651-6962 ou au 1 888 833-6962.

Article tiré de la revue **Focus** d'avril 2018

Jean-Pierre Ménard

AGS en photos

Photos : Paul-Émile Lagacé



Compte rendu du Plan d'action avec Andrée Clermont



Présentation du Comité des Arts avec Hugues St-Pierre



Présentation du Comité de la condition des femmes avec Solange Martel



Présentation du Comité de l'Environnement avec Micheline Jalbert



Mot de la fin de la présidente régionale Danielle Wolfe

Pour votre info

Biblio-courrier



Le prêt à domicile ou **Biblio-courrier** est un service offert gratuitement aux abonnés âgés de 65 ans et plus et aux personnes à mobilité réduite ou atteintes d'un handicap physique temporaire ou permanent. Les demandes se font par téléphone ou par internet et les documents sont livrés à domicile par Postes Canada. Les usagers retournent ceux-ci dans le même sac avec une étiquette de retour payée et pré-adressée contenue dans l'envoi.

Vous pouvez recevoir des livres, livres audio, livres en gros caractères, livres numériques, revues, CD musicaux et DVD. Vous sélectionnez vos titres par Internet à www.bibliomontreal.com ou par téléphone avec l'aide du personnel qui pourra vous conseiller et réserver les titres pour vous.

Offert dans 11 arrondissements

Ce service est offert dans 11 arrondissements : Anjou, Ahuntsic–Cartierville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Le Plateau-Mont-Royal, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Le Sud-Ouest, Outremont, Rosemont–La Petite-Patrie, Ville-Marie, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Inscription par téléphone seulement au **514 872-2901**.

Vous êtes intéressé?

Consultez le site web www.bibliomontreal.com ou téléphonez au 514 872-2901. Ou communiquez avec moi au 514 351-1717.

Denyse Payette

Pour ce bulletin de mai

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations prises sur Google

Photos : Paul-Émile Lagacé

Impression : gracieuseté de la CSQ par Gilles Campagna

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger